

## **Finances : Stéphane Troussel tire à boulets rouges contre la région**

On a rarement aussi peu parlé du département lors d'un débat d'orientation budgétaire... du conseil départemental. Ce jeudi, c'est la région qui a été la vedette de la séance publique à Bobigny. Stéphane Troussel, président PS du 93 a attaqué la collectivité dirigée par l'élue LR Valérie Pécresse. Il l'accuse d'affaiblir la Seine-Saint-Denis en revenant sur des engagements pris par son prédécesseur, le socialiste Jean-Paul Huchon.

**Plus de régime dérogatoire pour le 93.** Avec ce système la région finançait jusqu'à 60 % les projets menés en commun avec le 93 (contre 50 % pour les autres départements). Selon Stéphane Troussel, Valérie Pécresse a décidé de mettre fin à cette exception, « mettant fin à une politique volontariste de rattrapage et de lutte contre les inégalités territoriales ». Mais du côté de la région, on assure que ce régime pourra être maintenu « au cas par cas ». « La région a trop d'incertitudes sur ses recettes, notamment à cause des 140 M€ de baisse de subventions de l'Etat, pour s'engager uniformément et aveuglément. »

**Prolongement du T1 ou Tzen 3 ?** « Les services de la région m'ont indiqué qu'il faudrait que l'on choisisse entre les deux, poursuit le président du conseil départemental. Ce n'est pas acceptable et j'espère que la présidente de région ira expliquer les tenants de ce choix aux élus et à la population qui, j'en suis sûr, appréciera ». Dans l'entourage de la présidente de région, on renvoie la balle au département, en lui reprochant de ne pas avoir financé correctement les deux projets.

**Baisse des subventions aux associations.** « Je n'ose pas évoquer la longue liste des acteurs associatifs de notre département qui s'alarment de leur survie, s'inquiète Stéphane Troussel. Pas une journée sans que nous soyons informés, souvent appelés à l'aide par des associations victimes de coupes drastiques ». Les élus Front de gauche évoquent une baisse de 35 %. La région dément le chiffre, mais assume un contrôle plus strict : « Nous vérifions s'il y a un intérêt régional mais cela est vrai pour tous les départements. »

Afin de contrer l'ensemble de ces reproches, le cabinet de Valérie Pécresse rappelle que « la Seine-Saint-Denis avec 172 M€ en 2016 est le 2e département le plus subventionné en Ile-de-France après Paris (194 millions) ». La cohabitation promet d'être tendue.